

**Bulletin de pré-souscription
de part(s) pour le soutien à la pérennité du Centre Thermal d'Ovronnaz**

Souhaitant favoriser la création de la Coopérative des Bains d'Ovronnaz ou d'une SA (à créer), ou selon les avantages, à la reprise de Thermalp Les Bains d'Ovronnaz SA après assainissement, afin que l'établissement du Centre Thermal, joyau de notre station, puisse continuer durablement son exploitation,
Je / Nous soussigné(s), ayant mon domicile fiscal en Suisse ou y possédant un bien immobilier,

Nom :

Prénom :

Adresse :

NP : Lieu : Pays :

Tél.: e-mail:

déclare m'engager /déclarons nous engager à pré-souscrire une ou plusieurs parts d'une structure de société décrite ci-dessus et restant à déterminer.

Une/des parts "coopérateur/actionnaire" : CHF 1'000.00

Une/des parts "coopérateur/actionnaire Investisseur" : CHF 100'000.00

Nombre de parts en pré- souscription :

Coopérateur/actionnaire

Investisseur

soit la somme totale de CHF

Pour la réussite de l'opération, il est nécessaire qu'un nombre suffisant de parts « Investisseur » soit souscrites. Cela donne aussi du poids dans les négociations en cours. Il est envisagé de donner à ces parts un statut différencié et privilégié lors de futures distributions de bénéfice. Les investisseurs seront réunis préalablement à toute décision institutionnelle afin de leur permettre de confirmer leur engagement. Puis une assemblée constitutive sera convoquée pour tous les souscripteurs.

Une souscription définitive ultérieure permettra de confirmer la pré-souscription pour tous. A ce moment le montant devra être libéré par versement sur un compte bancaire de consignation auprès d'un Notaire de la place.

J'ai/nous avons bien compris que la Société Coopérative des Bains d'Ovronnaz ou une SA n'aura son existence légale confirmée, que dès qu'une Assemblée constitutive valablement convoquée et réunie se sera tenue, ses statuts acceptés par la dite-assemblée, ainsi que la demande d'inscription au Registre du Commerce effectuée et, s'agissant de Thermalp les Bains d'Ovronnaz SA, une reprise négociée de cette société aura été finalisée à des conditions favorables.

Lieu : date :

signature :

Bulletin à renvoyer par pli confidentiel à

Projet des Bains
p.a. Charly Teuscher
Case postale 1180 Batterie Orion
1911 Ovronnaz
projetdesbains@bluewin.ch

avec une copie par e-mail à

Merci de renvoyer le bulletin dans les meilleurs délais. Pour rappel, le sursis concordataire définitif accordé le 24 juin 2026 sera échu le 26 octobre 2026.

NB : votre nom et le montant de votre pré-souscription restera confidentiel auprès des initiants. L'identité des « Investisseurs » sera connue par eux seuls lors de la tenue de la réunion préalable des « Investisseurs ». Il sera aussi possible de se faire représenter par procuration.

**Soyez acteur de votre région, du tourisme, de l'économie régionale et du bien-être
dans un secteur promis à un bel avenir – devenez « Investisseur » !**